

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET : Projet de minerai de fer Kon Kweni

La Société des Mines de Fer de Guinée SA (SMFG SA) détient une concession minière portant sur l'extraction et le transport de minerai de fer à haute teneur depuis l'enclave minière des Monts Nimba, située dans la préfecture de Lola.

Le projet a pour ambition d'extraire, traiter et acheminer un minerai de fer de haute qualité.

La Phase 1 prévoit une capacité initiale de 2 millions de tonnes par an, extensible à 5 millions de tonnes par an, tandis que la Phase 2 visera le développement d'une exploitation minière à grande échelle, durable et de portée internationale, avec une production pouvant atteindre 30 millions de tonnes par an.

Dans ce cadre, la Société lance un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des entreprises qualifiées pour la construction d'infrastructures, le transport et la fourniture de services de projet liés à l'évacuation du minerai de fer provenant de sa mine de Kon Kweni (préfecture de Lola).

La présente manifestation d'intérêt concerne les lots suivants :

- **G1-S001** – Études géotechniques
- **G1-S002** – Gestion du camp, y compris la restauration et le nettoyage
- **G1-S003** – Services Médicaux
- **G1-S004** – Services de gardiennage et sécurité civile
- **G1-S005** – Fourniture et stockage d'hydrocarbures
- **G1-S006** – Services de laboratoire métallurgique
- **G1-S007** – Levés topographiques
- **G1-S008** – Location d'engins de terrassement
- **G1-S009** – Services de logistiques et transport
- **G1-S010** – Services de dédouanement et de transit
- **G1-S011** – Services de manutention
- **G1-S012** – Services de santé, sécurité, et environnement au travail
- **G2-S001** – Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les entreprises intéressées sont invitées à soumettre leur dossier de manifestation d'intérêt par courriel à : procurement.konkweni@nimbairon.com et

neil.adendorff@ivanhoeatlantic.com au plus tard le 7 novembre 2025 à 17h00 GMT, en précisant le ou les lots pour lesquels elles souhaitent être considérées.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre, au minimum :

- La structure de propriété de l'entreprise
- Le certificat d'immatriculation de la société
- Les documents fiscaux pertinents
- Une liste de références de prestations similaires, incluant la nature et l'étendue des travaux, la date, le montant de la commande et l'identité du client
- Une liste des équipements de l'entreprise pertinents pour le domaine des services demandés

La SMFG fournira ensuite la liste détaillée des exigences techniques et commerciales, ainsi qu'un formulaire à compléter pour les lots sélectionnés.